

**C'est une grande joie pour le conseil communal et le conseil du CPAS, Monsieur et Madame Mathieu- Gilles et Monsieur et Madame Jamotte-Borcy de pouvoir fêter avec vos familles, vos amis, vos connaissances et les aînés de Wellin, vos noces de diamant c'est-à-dire 60 années de mariage. Malheureusement nous ne pouvons fêter les couples mis à l'honneur pour leurs noces d'or et qui sont absents pour des raisons de santé ou autres.**

**Nous vous adressons nos plus sincères félicitations et vous pouvez être fiers, vous nous forcez au respect : vous démontrez à tous que l'amour et le respect ne disparaissent pas avec le temps.**

***« Le bonheur n'est pas un gros diamant, c'est une mosaïque de petites pierres harmonieusement rangées. » - Alphonse Karr –***

**Dans ce monde où l'on ne maîtrise plus le temps, rempli d'incertitudes, une seule chose reste vraie... la force que l'on puise dans l'amour.**

**60 ans de VIE COMMUNE soit 526.000 heures ou 240 saisons .**

**Monsieur Mathieu vous êtes né à Froidlieu et vous Madame Gilles à Sart Custinne. C'est au bal que vous vous êtes rencontrés...eh oui à l'époque le trio familial Mathieu, Haquenue, Monseu parcourait les bals, puisqu'à ce moment Monsieur Haquenue animait ceux-ci avec son accordéon...Monsieur Mathieu vous avez pratiqué un beau**

**métier en contact direct avec la nature, celui d'agriculteur. Vous avez éprouvé des difficultés, m'a-t-on dit, d'arrêter de travailler ; en fait vous êtes né trop tôt : peut être que d'ici 50 ans vous auriez peut être dû travailler 10 ans de plus pour atteindre l'âge de la pension ... Madame Mathieu vous avez élevé vos deux enfants tout en travaillant vous aussi aux côtés de votre mari. Vous êtes vous aussi née trop tôt...car il a fallu longtemps pour que la conjointe aidante soit reconnue. Les longues soirées de jeux de cartes ne vous faisaient pas peur même s'il fallait se lever de bonne heure pour le bétail. Votre famille compte aujourd'hui 2 enfants, 3 petits enfants et 4 arrière petits enfants. Aujourd'hui vous apportez encore de l'aide à votre famille et les jeux télévisés comme « Questions pour un champion » n'ont plus de secrets pour vous... Sincères Félicitations**

**Quant à Monsieur et Madame Jamotte- Borcy, Monsieur est né à Lesse et Madame à Chanly. Vous vous rencontrez à la fête de Resteigne. A l'époque Monsieur Jamotte, vous faisiez bien entendu les trajets en vélo de Lesse à Wellin, Tellin, Resteigne, Chanly pour vous rendre aux différentes kermesses. Que de kilomètres parcourus à vélo pour les sorties ou le travail. Vous avez travaillé essentiellement à la scierie Thonet de Vonêche comme contremaître. Comme beaucoup de femmes à l'époque, Madame vous exerciez votre talent de coutière pour les gens. Vous avez une fille et une petite fille. Tous deux vous avez été bénévoles au home de Chanly pendant 20 ans. Madame continue toujours et Monsieur est toujours disponible pour conduire les pensionnaires à la messe chez les sœurs le dimanche. Vous continuez à entretenir encore de manière exemplaire les**

**alentours et l'intérieur de la maison. Sincères félicitations à vous aussi.**

**Tous nous rêvons de vieillir aussi bien que ces deux couples que nous fêtons aujourd'hui.**

**En guise de conclusion, j'ai envie de vous lire ce poème malheureusement anonyme trouvé sur internet ...**

**Lorsque l'on se marie, on ne se sait pas vraiment,**

**De quoi sera remplie, la vie qui est devant ....**

**Et le temps se garnit de larmes et de rires**

**En affrontant le pire.**

**Si le chemin fut ronces, il fut aussi de fleurs**

**Et c'est au fil du temps que fusionnent les cœurs**

**Après bien des années en faisant le bilan,**

**Ne garder du passé que les plus beaux moments !**

**De cette vie passée ensemble à avancer,**

**Regarder les bonheurs et oublier les pleurs**

**Continuer le chemin, sans vous lâcher la main**

**En sachant que c'est joie d'être tous les deux là.**

**Je vous souhaite de continuer à vivre heureux et pourquoi pas fêter ensemble, dans quelques années, vos noces de chênes (80 ans de mariage).**

**Puisque aujourd'hui est un jour de fête, profitons en également pour célébrer notre amitié. Alors, amis, buvons à l'anniversaire de mariage de nos deux jubilaires.**